



Stéphane PEU

Député 2^e circonscription
de la Seine-Saint-Denis

Permanence parlementaire

121 rue Gabriel Péri
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanepeu.fr

Retrouvez-moi sur

 Stéphane Peu

 Stephane1peu

 Stéphane Peu

 stephanepeu

 stephanepeu.fr

« Grève à MA France Aulnay-sous-Bois, les 400 emplois menacés par Stellantis doivent être préservés »

Monsieur le député interroge Monsieur le ministre de l'Economie, des Finances, de la Souveraineté industrielle et numérique sur l'avenir de l'entreprise MA France implantée à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Depuis le 16 avril, les salariés de cette entreprise, qui emboutit des pièces de carrosserie et de châssis d'automobiles, **sont en grève** après l'annonce par la direction d'un possible dépôt de bilan en cas d'échec des négociations en cours avec son principal client, le groupe Stellantis.

Ce dernier aurait annoncé il y a peu que l'entreprise MA France "rencontre des difficultés structurelles de compétitivité qui le handicapent dans l'acquisition de nouveaux marchés. Le contexte inflationniste (matière, main-d'œuvre, énergie) impacte d'autre part sa rentabilité".

Pourtant, les derniers chiffres rendus publics par le groupe Stellantis **font apparaître une pleine santé économique. Leur chiffre d'affaires**, pour l'année 2023 **s'élève à 189,5 milliards d'euros**, soit une progression de 6% depuis 2022.

Le bénéfice net s'élève à 18,6 milliards d'euros, soit 11% de hausse, quand 6,6 milliards d'euros ont été redistribués aux actionnaires, soit une hausse de 53% par rapport à 2022.

Aussi, l'évocation par le groupe d'un « manque de compétitivité » de l'entreprise MA France ne semble se baser que sur **une logique de maximisation des profits, au détriment du maintien et de la sauvegarde des emplois en France.**

En effet, la volonté du constructeur est de **délocaliser la production à l'étranger.**

Les revendications des salariés (280 en CDI et 120 en intérim) visent à obtenir des garanties sur l'avenir de leur emploi et la pérennité du site industriel.

Alors qu'un CSE extraordinaire de l'entreprise MA France était programmé le 26 avril dernier mais a dû être reporté, les représentants syndicaux ayant été contraints de renoncer à y participer par suite de mesures d'intimidation déployées par la direction.

En tout état de cause, ce projet de délocalisation impulsé par le groupe Stellantis est en contradiction nette avec les annonces du gouvernement de réindustrialisation de la France.

Monsieur le député a pris note de l'avertissement de Monsieur le ministre indiquant aux directions de Renault et Stellantis de « faire attention à leurs sous-traitants », cependant il souhaite connaître les mesures qu'envisagent de prendre le gouvernement pour éviter cette fermeture et la délocalisation de cette ligne de production, sauvegardant ainsi les 400 emplois qui en dépendent.